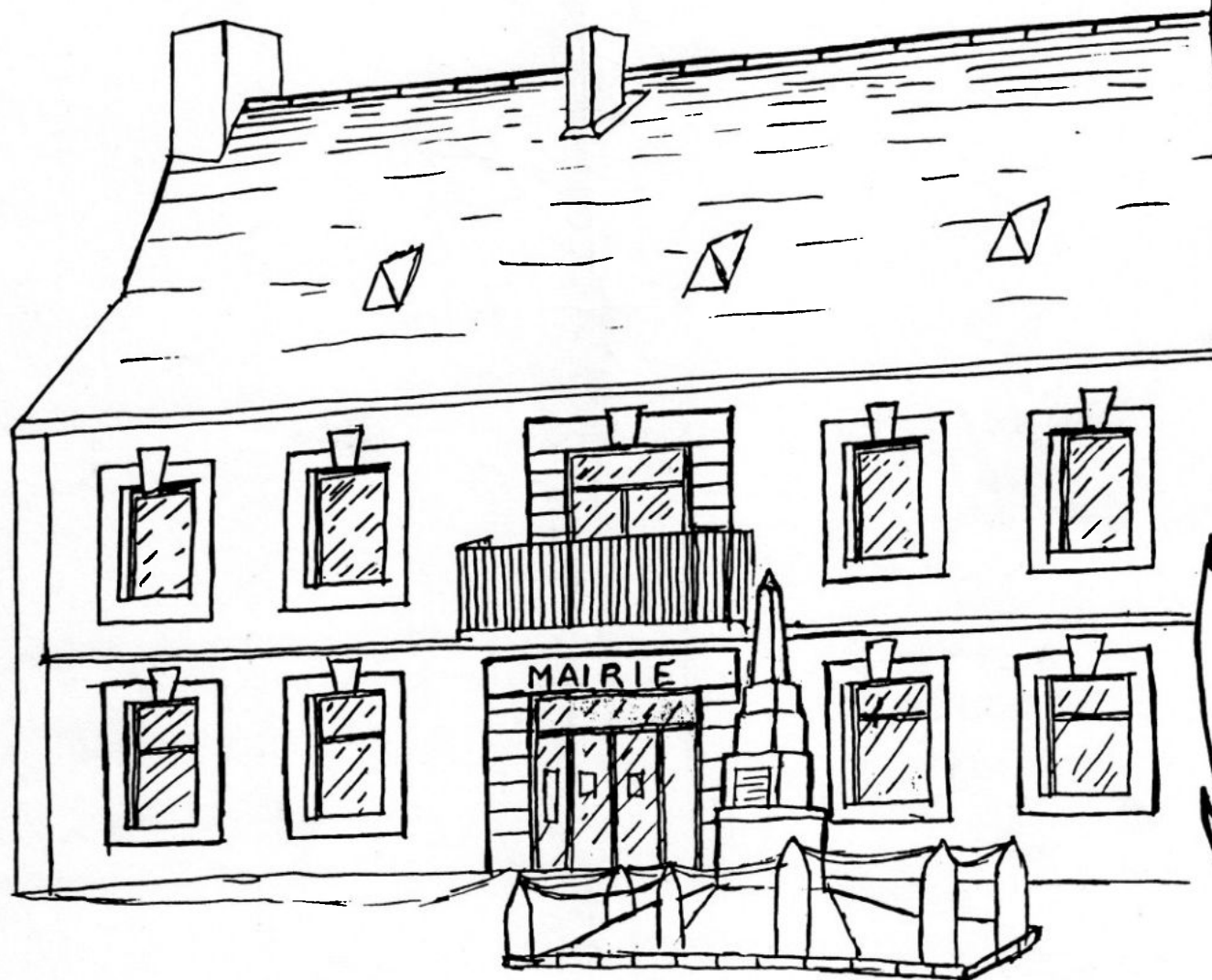


LOUVIGNE DE BUIS

BULLETIN MUNICIPAL



N° 10

SOMMAIRE

- Editorial
- Compte rendu des Réunions du Conseil

6 Juillet 1988

14 Septembre 1988

19 Octobre 1988

- Permis de construire
- Etat Civil
- Calendrier des Festivités
- Reprise des activités des Associations
- Informations
 - Décoration Monsieur PIGEON
 - Article dépliant LOUVIGNE DE BAIS
 - Article Portes Ouvertes, Monuments historiques
 - Illumination de l'église
 - Conseil architectural gratuit aux particuliers
 - Saison 88.89. Centre culturel Vitré
 - Recensement Agricole
 - Sentiers Pédestres
 - Informations Municipales
 - Divers
- Un peu d'histoire

Louvignéens, Louvignéennes,

L'année 1988 qui s'achève amène le Conseil Municipal à vous présenter son X ème bulletin municipal.

Des décisions importantes ont été prises au cours du 2 ème semestre 1988.

Elles seront primordiales pour la qualité de vie à Louvigné de Bais dans les années futures.

Le Conseil Municipal oeuvre énergiquement et avec tenacité pour l'aménagement et le développement de notre commune, mais toujours avec un souci d'un juste équilibre entre les dépenses et les recettes.

Notre désir a toujours été de tenir compte des besoins de chacun et de chacune en s'informant de vos désirs auprès des associations de la commune.

En cette fin d'année, je vous adresse au nom de mes collègues du Conseil Municipal et en mon nom personnel nos vœux les plus sincères pour 1989.

Le Maire

A. PIGEON

COMPTE RENDUS REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6.7.1988

COMPTE ADMINISTRATIF 1987 - Le conseil a donné un avis favorable pour les comptes administratifs 1987, Commune et services annexes.

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	DEPENSES : 2.725.666,79
		RECETTES : 3.023.244,00
		EXCEDENT : 297.577,21
	INVESTISSEMENT	DEPENSES : 1.584.101,42
		RECETTES : 1.887.170,58

PROGRAMME HLM - le conseil a accepté :

- le plan de masse présenté
- de prendre en charge les travaux de viabilisation du lotissement
- l'achat du terrain au CCAS et la mise à disposition de l'OPAC
- de passer une convention pour les modalités l'estimatif DDE pour les travaux
- de nommer le lotissement : "résidence des jardins"

DEVIS BODET - le conseil a accepté le devis BODET pour mise en conformité de la sirène pour le montant de 8.302 F

Tarif cantine - il sera augmenté de 2,5 % soit porté à :

primaires	14 F 70
maternelles....	13 F 60

Signalisation - il sera posé un stop aux sorties des lotissements communaux et artisanal

Subventions camps - suite arrêt ruche, la subvention votée au B.P. 88 ne sera pas versée, par contre pour les camps, il sera alloué la somme de 1000 F par le conseil

Mise en conformité	Il a été accepté le devis RETIF
Electricité classes	de 11.551 F 64 pour la mise en
	conformité de l'électricité des
	3 classes bâtiment ancien de l'école
	Publique

Feu d'artifice	le conseil décide de participer
	au coût du feu d'artifice à
	concurrence de 50 % soit une somme
	de 2 100 F sera versée au comité
	des fêtes.

REUNION DU 14.09.1988

APPEL OFFRES FOYER Le conseil a approuvé le dossier appel offres foyer présenté par Mr LAURENT Olivier architecte à Vitré. Il est accepté les différents plans proposés, le cahier des charges, les clauses techniques et particulières et les devis descriptifs.

CONVENTION HLM Il a été accepté la convention avec l'office HLM pour les prestations à faire à la charge de la commune : travaux de vicilisation du terrain pour les 8 maisons locatives.

TRAVAUX RENFORCEMENT STATION ET RESEAUX Le conseil s'est inscrit pour un programme de travaux pour les réalisations de renforcement de la station d'épuration.

VENTE DE LOT 6 LOTISSEMENT LES MAZURES EXPENSION La demande du lot 6 du lotissement par Mr GILLES de Bais est acceptée.

PANNEAUX SECURITE ECOLE Il est décidé la pose de 4 panneaux Sécurité Ecole : 2 route anne de Bretagne 2 Route Madame de Sévigné.

DEVIS ROBINETS THERMOSTATIQUES Il est accepté la pose de robinets thermostatiques au presbytère par l'entreprise PAITIER au prix de 4 024 F.

DEPLIANT COMMUNAL Le devis l'imprimerie RAYNARD de 2000F est approuvé pour impression et fournitures d'un dépliant sur l'histoire la vie et les activités de la commune à raison de 2 000 exemplaires.

REUNION DU 19.10.1988

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1988 COMMUNE ET SERVICES ANNEXES
COMMUNE section fonctionnement DEPENSES : 320.527 F
RECETTES : 320.527 F

Investissement DEPENSES : 1.296.835
RECETTES : 1.296.835

ASSAINISSEMENT DEPENSES : 8.934 F
RECETTES : 8.934 F section fonctionnement
DEPENSES : 40.768 F investissement
RECETTES : 40.768 F

Zone ARTISANALE DEPENSES : 332.928 F
RECETTES : 332.928 F

LOTISSEMENT HABITATION MAZURES : 1.141.151 F DEPENSES
1.141.151 F RECETTES

TRAVAUX DIVERS BATIMENTS COMMUNAUX -

PRESBYTERE - acceptation devis GEORGEAULT pour remplacement de 4 fenêtres pour un montant de 10. 335 F 99.

MAIRIE - Cabinet de toilettes étage devis LEBRETON pour la somme de 3. 017 F 72.

RESULTAT APPEL OFFRES FOYER SALLE POLYVALENTE-

Le conseil municipal a retenu les suivantes moins distantes :

GROS OEUVRE.....	PLANCHAIS ST M'HERVE..	108.051 F 59	TTC
CHARPENTE.....	DESILLES LOUVIGNE....	21.233 F 80	TTC
COUVERTURE.....	BARBOT GUESDON CHATEAUBOURG	19.780 F 10	TTC
MENUISERIE PLAFOND	GEORGEAULT LOUVIGNE.....	308351 F 55	
PLATRERIE CARRELAGE	MEREL VITRE	70.924 F 78	
PLOMBERIE CHAUFFAGE	RETIF LOUVIGNE.....	27.592 F 29	
ELECTRICITE.....	RETIF LOUVIGNE.....	55.268 F 79	
PEINTURE VITRERIE...	LEBRETON LOUVIGNE.....	94.768 F 25	
SERRURERIE.....	ART ET FER.....	26.779 F 88	

732.951 F 03 TTC

CONTRAT HONORAIRES LAURENT- le conseil a accepté le marché d'ingénierie et d'architecture de MR LAURENT Olivier pour le dossier de la salle polyvalente.

LEGS BROCHET ROUSSEAU- Le conseil a donné un avis favorable pour retenir les propositions des Directeurs écoles pour l'attribution du legs BROCHET ROUSSEAU pour 88 :
ECOLE PUBLIQUE BOUVIER Sophie
 rue des frères amyot d'invillle
FAUCHEUX Ludovic Le franc
ECOLE PRIVEE GOBIN Jérôme saud cour
MAUGERE Séverine colombier

PRIME FIN D'ANNEE PERSONNEL COMMUNAL- il est décidé l'attribution d'une somme de 8 770 F répartie au prorata du temps de travail pour les 9 agents communaux.

CONVENTION AVEC SECTION VOLLEY TORCE- la section volley de TORCE occupera la salle des sports pour les matchs de l'équipe première (pour 6 matchs) le samedi soir à partir de 20H.

PROGRAMME TRAVAUX SIVOM 1989- Il est arrêté la liste des travaux à faire au programme SIVOM 1989:
 Modernisation chemin du pont dauphin
 chemin des champs (partie lotissement)
 tri couche parking foyer
 voie communale chesnais tri-couche
 trottoirs rue de Madame de Sévigné
 (réfection après travaux)

TERRAIN H L M Le Bureau d'aide sociale accepte la vente de la parcelle de 55 arès 25 ca lui appartenant à la commune au prix de 10F le m2 vu la destination sociale pour le programme HLM

CEREMONIE 11.11 La commémoration de l'armistice 1918 a eu lieu le Vendredi 11 Novembre. Monsieur PIGEON a remis à Mr HALEUX Abel la médaille commémorative d'ALGERIE

APPEL D'OFFRES CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS HLM

Deux entreprises locales participeront à la construction des 8 pavillons HLM en 1989 :

CHARPENTE	DESILLES	116.110 F 20 H.T
COUVERTURE	DESILLES	190.500 F
ELECTRICITE	RETIF	62.410 F
CHAUFFAGE	RETIF	94.367 F

Le montant total TTC des travaux de construction s'élève à 2.303.557 F 30

La construction est prévue en FEVRIER 1989, mise en location NOVEMBRE 1989.

APPEL OFFRES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT MAISON DU C.C.A.S

La commission administrative du centre communal d'action sociale a décidé la restauration de la maison lui appartenant rue du beau soleil.

Suite à la consultation des entreprises locales, ont été retenues les offres moins disantes à savoir :

GROS OEUVRE	BERTOLOSSO	17 187, 65
MENUISERIE	GEORGEAULT	29 860, 76
PLATRERIE	PETITIER	25 710, 23
CARRELAGE	GODET	7 342, 00
PLOMBERIE	PAITIER	1 500, 00
ELECTRICITE	PAITIER	7 300, 00
PEINTURE	DUFEU	16 473, 66

Total H.T.	105 374, 30
Honoraires	10 790, 18
Total Dépenses H.T.	116 164, 48
T.V.A.	21 606, 59

137 771, 07

PERMIS DE CONSTRUIRE

BLOT Louis	Etang Daniel	Piscine couverte
Française des Plastiques	Route de Vitré	Bureaux
Mairie de Louvigné	Route de Janzé	Ancienne salle de classe rénovation Foyer
MONDOR Patrick	Le Breil	Clôture
POIRIER Charles	La Bodinière	Modifi. Hangar
POULARD Raymond	Rue des Saulniers	Maison Individ.
MAIGRET Louis	Rue des Frères Amyot d'inville	Garage
MAIGRET Louis	" " "	Démoli. Garage
MOUEZY Francis	Cité Bel Air	Démoli. Garage
O. P. A. C.	Route Départ. 777	Construction des Pavillons locatifs
POULARD Raymond	La Bouvrie	Démoli. Bâtiment Vétuste
GILLES Pierre	6 Chemins de champs	Construc. Maison individuelle
Commune	Rue du Bourg Joly	Permis démolir
GOUPIL Bernadette	La Claie	Vélux
MASSET Isidore	Rue Madame de Sévigné	Autori. Clôture
PERRIER Philippe	La Guérivière	Porcherie
GUILLEUX Martial	Rue Mme de Sévigné	Clôture

ETAT CIVILFIN 1988NAISSANCES

NAVATTE	Régis	1 place de la mairie
MARION	Benoît	18 rue Madame de Sévigné
LE	Alain	5 lotissement des Mazures
GAILLARD	Anthony	Les Vallées
BUTEAULT	Adrien	15, Cité Bel Air
VIVIER	Adrien	Le Haut Val
GUILLARD	Aurélie	13, Rue Amyot d'Inville
POIRIER	Elodie	La Bodinière
CLOUET	Mathias	14, Avenue des Vallons
HUGO	Allan	L' Aubenais
GOURMELIN	Jenna	Les Ruettes

Total Naissances Année 1988. 24 Naissances

NOCES D'OR

Mr et Mme GAUTHIER

Rue des Saulniers

MARIAGES

15 Juillet RAGEUL Philippe et LEGOUIC Françoise
 2 Septembre REQUET Yannick et ROUYER Fernande
 3 Septembre PIROT Patrice et VALLA Carole
 12 Novembre JEULAND Loïc et PARRIS Marie- Thérèse

CELEBRES HORS COMMUNE

En 1988 AMANLIS
 GARNIER Joël et MABRUT Fabienne

SAULNIERES
 FERRIER Philippe et HERVOUIN Fabienne

DECES ET TRANSCRIPTIONS DE DECES

MOREL	Paul	Vauzé
FERRE	Sébastien	La Gaudinais
PERRIER	Olivier	La Richardais
PELTIER	Pierre	Lotissement du Pré Vert

Total des Décès Année 1988. 13 Décès

REPRISE DES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE PECHE LOUVIGNEENNE

Que les pêcheurs de l'étang de la Touche ne s'impatientent pas trop. L'alevinage en Brochets, Tanches et Gardons est un peu retardé. Nous attendions la vidange de l'étang de Daniel prévue le 26 Novembre pour alimenter notre pièce d'eau avec ces différentes espèces. Un incident technique a retardé cette réalisation remise alors au 10 Décembre. A l'heure ou paraîtra ce bulletin, nous espérons que les pêcheurs seront à leurs lignes et pourront combler ce retard indépendant de notre volonté.

CLUB AMITIES - LOISIRS

L'année 1988 s'achève, et les rencontres au club continuent 2 fois par mois l'hiver et 1 fois l'été, où se déroulent divers jeux en terminant l'après-midi par le café de l'amitié. Cette année a été marquée par le décès de plusieurs camarades: 10 personnes nous ont quittés, cela fait un vide au sein du Club. Il faut que la vie continue et que les jeunes viennent épauler notre équipe. Nous avons eu quelques nouveaux inscrits, qu'ils en soient remerciés; nous leur souhaitons la bienvenue. On peut toujours continuer à s'inscrire. Pour l'instant il y a 103 adhérents.

Le 23 Décembre 1987 nous avons dégusté la bûche de Noël avec la participation de Mr le Recteur, Mme PIGEON, Mme POIRIER, Mme GARRAULT, nous étions 75 personnes.

27 Janvier	Galette des rois (80 personnes)
10 Février	Assemblée générale avec crêpes
23 Février	Après-midi détente organisée par les voyages LEPAPE à Vitré (41 personnes)
3 Juin	Rencontre inter-club à Domalain
26 Juin	Pour la fête des écoles, les membres du club ont confectionné le char
24 Juillet	Triomphe de coëquidant (27 personnes)
26 Août	Voyage à BRUZ. Visite aquarium, puis déjeuner et détente organisés et animés par le crédit Agricole
28 Septembre	Banquet au Bretagne (98 personnes)
30 Novembre	Rencontre inter-club à Bais
28 Décembre	Bûche de Noël

Ainsi, vous pouvez constater que les activités du club sont très diverses et chacun peut y trouver sa distraction.

CALENDRIER DES FESTIVITES

Mercredi 28 Décembre	Bûche de Noël du club "Amitié Loisirs"
Jeudi 12 Janvier	Galette des rois de la gymnastique
Mercredi 25 Janvier	Galette des rois du club Amitié et Loisirs
Mercredi 22 Février	Assemblée générale et crêpes du club " Amitié et Loisirs "
Samedi 18 Mars	Buffet campagnard de la gymnastique
Samedi 1 Avril	Concours de palets organisé par le Comité des Fêtes
Dimanche 23 Avril	Inauguration des sentiers pédestres Soirée de variétés organisée par le Comité des Fêtes Amicale des accordéonistes de l'Huissérie
Samedi 6 Mai	
Dimanche 7 Mai	Fête des anciens combattants Armistice 39.45. Tous les anciens combattants, leurs familles et les sympathisants y sont cordialement invités
Samedi 13 Mai	Tournoi des jeunes du S.L.
Dimanche 14 Mai	Tournoi des seniors du S.L.
Lundi 15 Mai	Concours de palets de l'école publique
Dimanche 21 Mai	Profession de Foi
Dimanche 28 Mai	Concours de pêche ou 18/06
Samedi 3 juin	Gala danse
Dimanche 4 juin	Voyage à Roland Garros organisé par le Tennis Club
Dimanche 11 Juin	Première Communion
Dimanche 18 juin	gala danse
Dimanche 18 juin	concours de pêche
Vendredi 23 juin	audition musicale de l'école de musique
Dimanche 25 juin	Kermesse - concours de palets
Vendredi 14 juillet	concours de palets Feu d'artifice et bal populaire gratuit
mardi 26 septembre	Banquet du club "amitiés Loisirs"
Samedi 18 novembre	le Concours de palets organisé par le comité
Samedi 16 décembre	soirée familiale organisée par l'A.P.E.L école privée

STADE LOUVIGNEEN SECTION FOOTBALL

Cette année le stade louvignéen a engagé 7 équipes en championnat :

3 équipes SENIORS,

- L'équipe A qui joue en promotion d'honneur
- L'équipe B qui joue en promotion de 1 ère Division
- L'équipe C qui joue en 3 ème Division

1 équipe de Juniors
1 équipe de Minimes
1 équipe de Poussins
1 équipe de Pupilles

Nos cadets jouent sous les couleurs de Vergeal. Les jeunes s'entraînent le mercredi après-midi les seniors le mardi et Jeudi soir. Pour l'instant toutes les équipes se distinguent dans les différents championnats, "pour vous que ça dour...!"

PLANNING SALLE DES SPORTS

	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
LUNDI					/	SCOLAIRES	/							
MARDI					/	SCOLAIRES	/				/	entraînem. Football		
MERCREDI								/	cours TENNIS			TENNIS entr. équipe femme		
JEUDI					/	SCOLAIRES	//					entraînement 12 équipes mascul. TENNIS		
VENDREDI					/	SCOLAIRES	/				/	entraîn. initiat. VOLLEY BALL		
SAMEDI							/	Championnat Jeunes TENNIS (saison)				TORCE qq matchs VOLLEYBALL		
DIMANCHE			CHAMPIONNAT					TENNIS				(équipes FEMMES ET HOMMES)		

TENNIS CLUB

Le Tennis Louvignéen compte pour l'année 88.89.74
adhérents dont :

34 Adultes
10 Femmes
30 Enfants

COURS D'INITIATION ET DE PERFECTIONNEMENT

2 cours d'initiation et 2 de perfectionnement sont
organisés tous les mercredis après-midi à la salle des
sports de 16 h à 17 h groupe I (5 enfants), de 17h à 18h
groupe II (8 enfants), de 18h à 19h groupe III (7 enfants).
et de 19h à 20h groupe IV (9 personnes) soit au total 29
adhérents.

ENTRAINEMENT D'EQUIPES

Le mercredi soir de 20 h à 22 h l'entraînement
de l'équipe féminine évoluant en département II regroupe
(6 personnes).

Le jeudi soir de 18h30 à 21h30 l'entraînement des
2 équipes masculines évoluant en départementale III et IV
regroupe régulièrement 10 à 12 joueurs.

CHAMPIONNAT FEMMES

2 équipes ont été engagées cette année en champion-
nat l'une en minimes, l'autre en cadets.

Le début des rencontres étant prévu mi-Janvier.

Prix carte adhérent 200 F y compris licence, 1 couple 300F.
Enfant à charge moins de 18 ans 90F, étudiant ou sans res-
sources 130F. Cours adulte (Groupes 5.6) 250F L'an
Cours enfants 180F le 1er, 350F 2 enfants d'une même famille
490 F 3 enfants.

DECORATION DE MONSIEUR PIGEON

Allocution prononcée par Madame POIRIER 1ère Adjointe à l'occasion de la remise de décoration des Insignes de Chevalier dans l'ordre national du Mérite à Monsieur PIGEON.

Vous allez recevoir des mains de Monsieur le Ministre les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Le conseil municipal et tous vos administrés sont fiers d'avoir un maire élevé à ce grade. Ce n'est pas le fait du hasard, mais plutôt une récompense bien méritée.

Cette distinction récompense en effet de nombreuses années de travail au sein de votre conseil municipal. Vous avez su, si bien, y maintenir un bon esprit, une bonne entente et surtout le goût du devoir accompli.

Depuis 1971, date de votre élection comme Maire de notre ville, Louvigné s'est transformé, a évolué dans le bons sens, tout en conservant ce petit caractère et ce cachet que les Louvignéens aiment tant.

Parmi les principales réalisations effectuées sur votre impulsion, nous pouvons notamment citer :

L'assainissement

L'aménagement du Bourg

La zone artisanale

La salle des sports

La cantine municipale ou salle polyvalente

L'éclairage public, amélioration et extension

Divers travaux dans les bâtiments communaux.

Pour les pompiers, aménagement de leur local et équipement

Plan d'occupation du sol et modifications

Avec le plan hydraulique, l'aménagement des ruisseaux

Aménagement et construction des chemins ruraux

Construction d'une usine relais, extension; dans un premier temps location puis vente

Divers lotissements dont certains avec les H.L.M. avec un nouveau programme 1988.1989

La dénomination de nos rues

L'acquisition du foyer et sa rénovation en cours

La dernière petite touche en date est l'éclairage de notre belle église, qui vous tient tant à coeur.

Je ne parlerai ici que de ce que je connais, car votre décoration vous a sûrement été décernée aussi pour récompenser votre dynamisme de chef d'entreprises et de créateur d'emplois, avec notamment à Louvigné de Bais, La carrière, la Française des plastiques et le Béton Louvigné. La commune de Louvigné de Bais vous en remercie et souhaite vivement que cela continue. L'honneur qui vous échoit réjouit tous les louvignéens, tous ceux qui vous apprécient et ils sont nombreux.

Je n'en veux pour témoignage que la présence à nos côtés de tant d'éminentes personnalités prouvant, en quelle estime, elles vous tiennent. Je souhaite donc au nom du Conseil Municipal qui m'a déléguée, magnifier publiquement vos mérites et associer à l'hommage qui vous est rendu Madame PIGEON, votre épouse, Madame PIGEON votre mère, et vos enfants ici présents. C'est avec plaisir que je vous laisse maintenant recevoir des mains de Monsieur le Ministre les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Monsieur le Ministre a ensuite pris la parole avant de remettre à Monsieur PIGEON les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, il a souligné son dynamisme dans toutes ses entreprises professionnelles ainsi qu'au sein de la vie communale.

Monsieur PIGEON après avoir rappelé les différentes étapes de sa vie et l'évolution de ses activités a remercié les nombreuses personnes présentes et les a invitées à prendre le verre de l'amitié.

LOUVIGNE DE BAIS d'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Depuis plus d'un an, l'Association du Vieux Louvigné travaillait à la mise au point d'un documentaire sur notre commune. Les travaux ont abouti à la parution d'une plaquette intitulée "Louvigné de Bais d'hier et d'aujourd'hui", que chaque foyer a reçu à la mi-octobre. Cette plaquette permettra à chacun de connaître l'Histoire de notre commune, son patrimoine culturel, et aussi sa vie actuelle avec toutes les informations sur les différents services que la mairie est à même d'offrir à nos concitoyens.

Nous y trouvons également toutes les activités professionnelles et la vie associative nous montrant qu'il fait bon vivre à Louvigné. Cette plaquette distribuée dans les différents syndicats d'initiative de la région sera, nous l'espérons, une incitation à venir vivre chez nous.

JOURNEE PORTES OUVERTES DANS LES MONUMENTS HISTORIQUES

Comme chacun le sait, l'Eglise St PATERNE de Louvigné est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques ainsi que la Chapelle St JOB.

Elle était donc à l'affiche de la visite des Monuments Historiques en ce Dimanche 18 Septembre, journée organisée sur le plan national.

Un responsable de l'Association Culturelle du Vieux Louvigné a pu accueillir les nombreux visiteurs intéressés par l'histoire de notre belle église et en commenter les principales curiosités.

Ce sont ses merveilleux vitraux qui ont le plus attiré l'attention du public. Leur réputation n'est plus à faire. Oeuvres du XVI^e siècle, réalisées par des maîtres verriers de Fougères et Vitré, ils ont été largement représentés à l'exposition du vitrail en Bretagne, au château de Suscinio et à Rennes.

L'architecture de l'église ses retables, ses voûtes originales, son baptistère à baldaquin ainsi que l'ancienne chapelle seigneuriale voûtée en berceau ont suscité bien des commentaires. Les imprimés déposés sous la tour ont permis aux visiteurs de mieux suivre la visite.

En dehors de cette journée ce magnifique édifice reçoit de plus en plus de visites et rien ne doit être négligé pour le mettre toujours plus en valeur.

L'ILLUMINATION DE NOTRE EGLISE

Les automobilistes, les touristes, qui traversent notre agglomération sont agréablement surpris par l'illumination de notre église.

La façade Nord, datant du XVI^e siècle, finement architecturée méritait d'être mise en valeur.

La modernisation de l'éclairage public a permis à ce projet d'être réalisé. Ce ne fut pas sans problèmes car il fallait aussi tenir compte de la sécurité des automobilistes.

Après plusieurs essais il fut décidé de construire un ouvrage de maçonnerie assez discret pour y placer un projecteur éclairant le clocher.

Deux autres projecteurs éclairent les côtés. Notre patrimoine ne mérite-t-il pas d'être mis en valeur ?

Laissez votre imagination vagabonder en regardant le soir votre clocher éclairé...

SAISON 88.89 CENTRE CULTUREL VITREJeudi 19 Janvier

Salle Louis JOUVET 20H30: Concert de l'orchestre de Rennes LIGETI, J.S. BACH, R. STRAUSS.

Direction Claude SCHNITZLER

Samedi 18 Mars

Auditorium, 20H30 : Concert de l'orchestre de Rennes. Octuor à vents. MOZART, BEETHOVEN.

Jeudi 11 Mai

Auditorium, 20H30 : Concert de l'orchestre de Rennes. Formation cordes. VIVALDI, BACH, GRIEG, BARTOK.

Direction J.P. JOURDAN

Mardi 28 Février

Auditorium, 20H30 : Reportage et conférence de Dominique SENAY "INDE, indolence ou ferveur".

Du 20 Février au 4 Mars

Espace GAUGUIN, exposition photographies de D. SENAY, INDE "On peut apporter son visage d'homme".

2 ème TRIMESTRE 1989

Exposition : "La France et l'Espace" réalisée par le C.N.E.S de Toulouse (Centre National d'études spatiales) prévue le 2 ème trimestre 89. En cours de négociation, fera l'objet d'une information spéciale.

THEATREVendredi 23 Septembre

Auditorium, 20H30 : "un privé à Babylone" de Guy ABGRALL. Un one man show policier, adapté du roman noir de Richard Brautigan (romancier américain).

Vendredi 27 et Samedi 28 Janvier

Auditorium, 20H30 : Trois pièces de TCHEKHOV, par les Productions du Dauphin, "Ah ! les femmes"...

L'ours, la demande en mariage, les méfaits du tabac.

Dimanche 23 Octobre

Auditorium, 17H : conférencier des Musées Nationaux PICASSO.

Mercredi 7 Décembre

Auditorium, 15 H et 20 H30 : conférencier des Musées

Nationaux, GAUGUIN.

Mercredi 22 Février

Auditorium, 15 H et 20 H 30 : conférencier des
Musées Nationaux, LEONARD DE VINCI.

Mercredi 22 Mars

Auditorium, 15 H et 20 H 30 : conférencier des
Musées Nationaux, CEZANNE.

Mercredi 19 Avril

Auditorium, 15 H et 20 H 30 : conférencier des
Musées Nationaux, VAN GOGH.

DANSE

Semaine du 14 au 19 Novembre

Compagnie Patrick LE DOARE (Quimper) CREATION d'une
pièce chorégraphique basée sur l'occupation d'un
lieu : le hall du Centre Culturel. Création :
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi (matin), pré-
sentation de la création le samedi 19, l'après-midi
SPECTACLES les vendredi 18 et samedi 19 à 21 H
dans l'auditorium. Pièce chorégraphique du répertoire
de la compagnie.

La Bretagne Pittoresque
1693. - LOUVIGNÉ-de-BAIS



DISCIPLINE POUR ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES

Seuls les enfants concernés par les cours sont autorisés à entrer soit à la Mairie pour les cours de Musique, et de Dessin, soit à la salle des sports pour le Tennis (Cours et occupation pour jeux individuels), ou encore à l'école lors des cours de Danse.

COURS DE DANSE ET GYMNASTIQUE

Considérant les travaux de rénovation du foyer les cours de danse ont lieu désormais école privée rue anne de bretagne ; et les cours de gymnastique dans une salle à la SBL.

LOUVIGNÉ-DE-BAIS (I.-et-V.) — Rue de Piré



RECENSEMENT AGRICOLE 1988

Le recensement agricole est le seul moyen de connaître, et faire connaître par le détail et dans son ensemble la réalité de la France agricole.

Le recensement agricole permet de réunir les chiffres essentiels de l'agriculture au niveau de la commune, du canton et de la petite région agricole.

Ces données seront ensuite, sous forme de tableaux statistiques.

Pendant dix ans, les observations recueillies serviront de base pour apprécier l'évolution des structures et des productions par comparaison avec les résultats des sondages réalisés chaque année.

La loi du 7 juin 1951 fait obligation de répondre aux agents recenseurs mandatés par le Service central des Enquêtes et Etudes statistiques. En contrepartie, la garantie du secret est absolue. Seuls les services des statistiques agricoles sont habilités à les utiliser.

Les précédents recensements ont eu lieu en 1955, 1970 et 1979. Celui de cette année revêt une importance particulière du fait de l'ouverture prochaine des marchés européens. En effet, tous les pays de la communauté européenne ont l'obligation de réaliser leur propre recensement, pour permettre les comparaisons entre eux.

Les résultats seront connus dès le printemps 89 pour les départements, et pour la France entière dès l'automne.

NOS SENTIERS.....

L'association du Vieux Louvigné a aussi remis en état un ancien chemin communal qui permettra une très belle randonnée pédestre (ou équestre).

Ce parcours qui sera balisé prochainement figure en pointillés sur le plan de Louvigné inclus dans la plaquette.

De nombreux Louvignéens l'ont déjà emprunté avec bonheur .

Un autre parcours est à l'étude.

Nous espérons pouvoir vous l'annoncer prochainement.

INFORMATIONS MUNICIPALES

INSCRIPTIONS LISTE ELECTORALE

Les nouveaux arrivants ainsi que les jeunes gens nés avant le 1er mars 1971 doivent s'inscrire à la mairie avant le 31 Décembre 1988. Se présenter avec une pièce d'identité et la dernière carte d'électeur pour le nouvel arrivant.

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour se faire recenser, les jeunes gens doivent venir en mairie : dès l'âge de 17 ans

17 ans en oct. Nov et Décembre 1988 se faire recenser/	Janvier 89
" en janvier, Fév. mars 89	" " " Avril 89
" en Avril mai juin 89	" " " juillet 89
" en juillet aout sept. 89	" " " octobre 89

NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est indispensable de venir en mairie dès votre arrivée pour différentes démarches (changement domicile, carte grise, inscription liste électorale, taxe habitation etc..)

NOUVEAUX ARRETES

communal - Il sera posé un STOP aux sorties des lotissements (artisanal, les mazures et petits champs, chemin des champs, et lotis. la rite), afin que l'avenue des vallons soit prioritaire.

Préfectoral - LIGNE ELECTRIQUE à 2 CIRCUITS 400 KV DOMLOUP-LES QUINTES

l'arrêté du 2 NOV 88 autorise les agents de l'Electricité de France ainsi que les ingénieurs, agents des entreprises à procéder aux études du tracé sur le terrain et au piquetage de la ligne électrique à 2 circuits 400 KV DOMLOUP LES QUINTES

A cet effet, ils pourront pénétrer dans les propriétés publiques et privées, closes ou non closes, dans les bois, y planter des balises, y établir des jalons et piquets ou repères, y pratiquer des sondages, fouilles et coupures, y exécuter des ouvrages temporaires et y faire des abattages, élagages ébranchements, nivellements et autres travaux ou opérations que les études ou la rédaction des projets rendront indispensables.

L'arrêté est affiché en mairie, les particuliers pourront en prendre connaissance.

L'enquête publique suivra prochainement, du 19.12.1988 au 27.01.1989, inclus ; dossier à consulter en mairie.

LA RESIDENCE ILLE ET VILAINE A PARIS

Vous recherchez un logement temporaire (3mois à 1 an) à Paris la RESIDENCE ILLE ET VILAINE peut vous accueillir. Elle est située à PARIS 13 e, et sera ouverte en janvier 89 62 logements studios ou F2 seront proposés, les demandes de formulaire de candidature sont à la disposition à la mairie.

NOUVEAUX PLAFONDS PRET COMPLEMENTAIRE à la construction

A compter du 1er octobre 1988 les plafonds ressources mensuelles retenus pour l'attribution des prêts complémentaires à la construction (dossier à déposer dans les 18 mois du permis de construire)

ménage sans enfant	6.930 F
famille 3 personnes	8.600 F
" 4 personnes	10.270 F
" 5 personnes	11.940 F

Au delà, il convient d'ajouter 1670 F par personne à charge. Ces plafonds sont applicables aux revenus nets imposables.

Subvention pour achat parcelle lotissement communal

les mêmes plafonds sont applicables pour obtenir la subvention de 10 F le m², jusqu'à 500 m².

RAPPEL OUVERTURE SECRETARIAT MAIRIE

ouvert au public tous les matins de 8 H 30 à 12 H
mercredi après midi 14 H à 16 H
samedi matin 9 H à 11 H permanence

PERMANENCES

Assistante sociale le 1er jeudi du mois 9H30 à 11H30

Informatrice personnes âgées
2ème mardi du mois 10 H à 12 H

VENTE TICKETS CANTINE MUNICIPALE

LE lundi et vendredi matin de 8 H 30 à 12 H
le samedi 9 H 11 H pour les personnes travaillant

ORDURES MENAGERES

Il est demandé de mettre les sacs fermés ou poubelles seulement le matin du ramassage, y compris en campagne ; ce qui n'est pas respecté actuellement malgré les consignes du bulletin N 9 (exemple "au Franc", les sacs sont entreposés dès le début de semaine, et éventrés par les chiens errants).

NOUVELLES MESURES

REVENU MINIMUM INSERTION

Le texte de loi sur le RMI devrait être promulgué d'ici la fin de l'année 88. Les bénéficiaires recevront une prestation dont le montant variera en fonction de leurs ressources.

Les personnes, remplissant les conditions ^{suyvantes} seront concernées:

+ 25 ans ou - 25 ans avec enfant à charge

ressources : personne seule : 2000 F

plafond couple : 3000 F (tous revenus: salaires, assedic + 600 F par enfant à charge etc..)

les allocations familiales seront prises en compte dans le calcul et une partie de l'allocation logement

Il sera donné une allocation différentielle, son montant est égal à la différence entre le minimum de ressources ci-dessus et les ressources propres dont disposent déjà les intéressés.

Il y aura une contrepartie de travail à exercer dans un service d'établissement public ou association.

Si vous remplissez ces conditions, prévenir la mairie.

CONCOURS 1989

Dans le hall de la mairie, plusieurs concours administratifs sont affichés :

dans la fonction publique territoriale :

agent administratif qualifié

attaché, rédacteur, commis

secrétaire de mairie

dans la fonction publique :

Postes : agent d'exploitation, inspecteur etc..

Education nationale : l'enseignement, point information : Inspection académique RENNES TEL 99 38.81.44

la gendarmerie nationale

la police nationale

surveillant établissement pénitencier

pour les moins de 25 ans, stage de formation état

Surtout, si vous recherchez un emploi, remplir un dossier d'inscription demandeur d'emploi à la mairie.

NOUVEAUX SERVICES DU CONSEIL GENERAL

Le conseil Général a mis à votre disposition un service de conseil architectural personnalisé, pour vous aider à mieux réussir une restauration, une construction neuve. Ce sera un conseil gratuit et sans engagement que vous pourrez obtenir à la MAISON DU LOGEMENT 22, rue Poullain Duparc à RENNES TEL 99.78.27.27 ou à la permanence à la Mairie de CHATEAUBOURG le 1er vendredi du mois du 14 H 0 16H30.

UN PEU D'HISTOIRE

L'église de Louvigné de Bais (suite)

Vitraux :

En 1539-1540, la fabrique commanda deux vitraux à Gilles de Croixvallée, maître verrier à Vitré : la transfiguration pour le chevet et la Résurrection pour la fenêtre principale de la chapelle Saint-Nicolas de Sauldecourt, puis en 1543, à Pierre Symon de Fougères, le vitrail de la Vierge pour la chapelle de Fouesnel ; enfin, en 1560, deux verrières à Guyon Colin, maître verrier de Fougères, qui était l'associé de Gille de la Croixvallée et paraît lui avoir succédé, dont la Descente aux limbes pour la fenêtre du chevet côté épître.

Quatre de ces cinq verrières anciennes subsistent, ainsi qu'une cinquième représentant la Vie de saint Jean-Baptiste et datée de 1578, mais dont le marché ne nous est pas parvenu. Les autres verrières datent de 1887 à 1889 et sont dues à l'atelier rennais Lecomte et Colin ; l'un a remplacé, en bas de l'église, celle faite en 1548 par Pierre Dupont, maître verrier et représentant un arbre de Jessé ; une autre était consacrée à saint Sébastien.

Nous allons examiner les cinq verrières anciennes.

VITRAIL DE LA RESURRECTION

Ce fut le premier prêt. Il devait coûter 50 livres, la paroisse fournissant les matériaux, mais, dès 1540-1541, la fabrique dut tenter un procès au peintre qui se refusait à donner les mesures nécessaires au forgeron Jean Le Bouteiller. Enfin, après nombreuses procédures, Gilles apporta le vitrail dont le solde lui fut payé le 4 octobre 1543, mais il prétendit que le tympan n'était pas compris dans le prix du marché et réclama trois écus d'or qui lui furent accordés.

Les procédures nous font connaître les noms de ses deux collaborateurs, Guyon Colin et Jehan Limaiger, de Vitré.

Le vitrail fut modifié en 1671 par Guyon Colin, de Vitré ; dans la suite, toute la partie inférieure portant les armes des l'Espinay fut détruite et refaite en 1888.

Le Christ subsiste donc à peu près seul. Sa tête, très caractéristique comme facture, est nimbée avec croix fleurdelysée et de bonne exécution, tandis que le corps refait d'ailleurs en partie, est de mauvaises proportions.

VITRAIL DE LA TRANSFIGURATION

L'exécution de ce vitrail donna aussi lieu à pas mal de péripéties avant sa livraison définitive, le 25 octobre 1544. Gille et son associé Guyn Colin se plaignirent d'avoir perdu de l'argent et les fabriques leur accordèrent le 28 décembre suivant quatre écus de gratification.

Des parties importantes en ont été refaites notamment le Christ et les portraits des donateurs, Guy d'Espinay et Louise de Goulaine, mais les figures de Moïse et Elie sont d'excellents documents pour l'étude de cet atelier vitréen. Les fabriques renferment nombre de documents antiques comme les tableaux contemporains d'Antoine Caron et les verrières de Jean Cousin. Ainsi que le précédent, ce vitrail dénote en effet une influence italienne.



4346. Louvigné-de-Bais (I.-et-V.) — Vitraux de l'Eglise (XVI^e siècle) — Le vitrail de gauche a été offert par Anne de Bretagne.